

L'ABSOLUTISME ET LE DESPOTISME ÉCLAIRÉ

Introduction

L'absolutisme¹ est une forme de gouvernement, désignant un pouvoir sans partage, exercé par un seul homme. Il ignore le principe de séparation des pouvoirs. **On ne saurait le confondre ni avec la dictature ni avec le totalitarisme**, ni même avec une quelconque forme d'autoritarisme. L'absolutisme est une monarchie héréditaire et légitimée. Les monarchies absolues tirent leur légitimité non seulement d'un principe héréditaire mais aussi, très souvent, d'une origine théologique. La monarchie absolue occupe une place centrale dans l'histoire politique de la France.

I. Fondements théoriques

Contrairement à la tyrannie, le pouvoir absolu est soucieux de se donner une **légitimité**. Il est éloigné de la violence pure et repose sur des **fondements stables**, pérennes, connus de tout un peuple et transmis par la tradition. Il n'est en rien un pouvoir arbitraire, dépendant d'une individualité dominante, de ses désirs, de ses caprices. Le pouvoir absolu s'incarne dans la personne d'un monarque, dans le cadre d'une monarchie héréditaire. Loin d'être un simple rapport de forces, imposé par les faits, l'absolutisme prescrit des droits et des devoirs au souverain, lequel est bien soumis à des lois. **Avant tout, le monarque absolu tient presque toujours son pouvoir de Dieu, il est de droit divin.** Bossuet, homme d'église et prédicateur célèbre, offre une réflexion sur le rôle de la Providence dans l'Histoire universelle ainsi qu'une

1. Le terme apparaît en français pour la première fois en 1822 dans le journal *Le Constitutionnel* et traduit l'espagnol « absolutismo ».

définition du pouvoir monarchique¹ ; il qualifie le Roi de « ministre de Dieu » sur terre. Dans ses conditions, **la personne du roi est sacrée, l'offenser est un sacrilège**. L'absolutisme s'inscrit dans une pensée qui ne dissocie pas le spirituel et le temporel, qui relie sans cesse la toute-puissance divine à la puissance confiée à un homme, ayant reçu l'onction. Une telle représentation du monde fait des membres du royaume **des sujets, non des citoyens**. La relation du monarque absolu à ses sujets est bien celle d'un père à ses enfants, selon la tradition. Elle est empreinte de respect et d'amour. Les enfants lui doivent obéissance et confiance totales, en retour le roi se soucie constamment de leur bien, de leur sécurité. Il les protège contre les ennemis de l'extérieur, plus généralement contre le Mal. On comprend donc que le modèle politique est calqué sur la relation de Dieu aux hommes, particulièrement dans l'optique chrétienne. On peut concevoir un absolutisme plus détaché de la toute-puissance divine. Ainsi Jean Bodin dans *Six livres de la République*² définit la souveraineté comme « puissance absolue d'une République », illimitée d'une part, absolue d'autre part. Il est aussi défenseur d'une monarchie absolue, essence de la souveraineté, avant d'être une émanation de Dieu. Le « monarque royal »³ est souverain absolu, il a la prérogative de toutes les lois, il est soumis toutefois à la loi de Dieu et à celle de la nature. Autre défenseur de l'absolutisme, Hobbes dans son *Léviathan*⁴. Hobbes part d'un état de nature, composé de rareté et de besoin. D'un côté une nature qui n'a rien de généreux, de l'autre, des hommes avant tout soucieux de satisfaire d'impérieux besoins, prêts à entrer en conflit violent avec leurs semblables. Dotés toutefois de raison et conscients du péril mortel, ces hommes sont disposés à se placer sous le joug d'un État fort, coercitif, qui leur ôte une grande part de leur liberté mais leur garantit la sécurité. Cet État-Léviathan, aussi puissant que le monstre provenant de la Bible, est évidemment un absolutisme, émanant non de Dieu, mais d'une forme de contrat entre les premiers hommes.

II. Caractéristiques de l'absolutisme

L'affirmation de la monarchie absolue signifie aussi **l'affaiblissement des féodalités, des potentats locaux**, elle marque l'issue d'un long conflit entre la grande noblesse et le pouvoir monarchique ; avec le triomphe de ce dernier, c'est l'unité géographique et politique du royaume qui se trouve renforcée. Le phénomène est observable en France aux XVI^e et XVII^e siècles. Les guerres de religion ont porté atteinte à l'autorité de la monarchie des Valois. Richelieu (1585-1542), principal ministre de Louis XIII, avec le soutien entier de celui-ci, va jeter les fondements de l'absolutisme : il s'en prend aux protestants, qu'il accuse de vouloir créer un état dans

1. Jacques-Bénigne Bossuet (1627-1704), *Discours sur l'Histoire universelle*, 1681. *La Politique tirée des propres paroles de l'Écriture Sainte*, 1709.
2. Jean Bodin (1530-1596), *Six Livres de la République*, 1576.
3. Jean Bodin distingue la « monarchie seigneuriale », « la monarchie royale », « la monarchie tyrannique ».
4. Thomas Hobbes (1588-1679), *Léviathan, ou Matière, forme et puissance de l'État chrétien et civil*, 1651.

l'état, puis à la grande noblesse dont il entend combattre l'arrogance et les prérogatives. Il donne dans toutes les provinces davantage de pouvoir aux intendants, placés sous son contrôle. Le dernier épisode du conflit entre féodalité et monarchie, c'est la Fronde (1648-1653), qui désigne la révolte ouverte des parlements et des princes contre la régence d'Anne d'Autriche et contre le cardinal Mazarin, son premier ministre. Elle se solde par un échec et dès la mort de Mazarin, le jeune Louis XIV s'empresse de renforcer son pouvoir absolu. Exemple parfait d'absolutisme, le règne de Louis XIV – le Grand Siècle – accomplit : le déclin irréversible de la noblesse, tenue éloignée de l'exercice du pouvoir, **l'intervention de l'État**, incarné par le seul Roi, dans le commerce, les arts, les affaires religieuses, l'ascension d'une nouvelle élite bourgeoise, accédant aux plus hauts postes dans l'État. Enfin la monarchie absolue va de pair avec **une centralisation politique et administrative**.

On peut aussi porter à l'actif de la monarchie absolue de Louis XIV les encouragements apportés à tous les arts. Enfin, monarque de droit divin, Louis XIV entend défendre et protéger la seule religion catholique, ce qui provoque la révocation de l'Édit de Nantes en 1685.

On peut considérer la monarchie absolue comme **une étape majeure dans la formation de l'État centralisé, se faisant aux dépens de l'aristocratie**. Ainsi l'auto-critique des tsars de Russie s'effectue-t-elle contre les boyards¹.

III. Le despotisme éclairé, adaptation de l'absolutisme à l'âge des Lumières

La fin du règne de Louis XIV voit monter des critiques assez vives de l'absolutisme, qui proviennent de la noblesse, des corps intermédiaires. Il reste que l'absolutisme survit à Louis XIV et reste associé au rayonnement de la France. Le despotisme seul, lui, est très vite présenté par les philosophes français comme une insulte à la Raison et comme la survivance de temps barbares². Mais il existe **le despotisme éclairé**, expression paradoxale, que l'on doit au baron Grimm qui dans sa *Correspondance littéraire* écrit au sujet des Danois ayant consenti à leur souverain un pouvoir absolu : « ... Il n'y a pas de gouvernement plus parfait que celui d'un despote juste, vigilant, éclairé, bienfaisant, aimant l'État et son peuple, mais comme de tels princes sont rares, et qu'il y en a dix mauvais ou incapables pour un bon, je vous laisse à juger si la loi danoise est un chef-d'œuvre de prudence ».³ L'expression désigne à la fois la politique concrète entreprise par certains monarques du XVIII^e siècle et **un discours, tenu par les philosophes faisant leur éloge**. Le despotisme éclairé n'existe pas sans cette amitié entre Voltaire, Diderot d'une part, Catherine II, Frédéric II d'autre part. On peut considérer que le despotisme éclairé constitue une promotion mutuelle.

1. Seigneurs dans l'ancienne Russie et dans certains états orthodoxes. Le tsar Pierre le Grand réduisit leur pouvoir.
2. Les *Lettres persanes* de Montesquieu (1721) contiennent une critique du despotisme oriental.
3. Friedrich Melchior, baron de Grimm (1723-1807), homme de lettres d'origine bavaroise, de langue française. Auteur d'une *Correspondance littéraire, philosophique et critique* (1753-1773).

L'impératrice de Russie et le roi de Prusse, soucieux de rationaliser et de renforcer leur pouvoir personnel tout en modernisant leurs états, mais usant concrètement de procédés despotiques, sont heureux d'être glorifiés par des philosophes français dont le rayonnement en Europe ne fait pas de doute. En retour, nos auteurs, ayant des rapports conflictuels avec la monarchie française et parfois persécutés par elle, trouvent gloire, honneurs et protection auprès de souverains éclairés, partageant leurs idées.

En tout cas, le despotisme éclairé, exprimé par les écrivains ou mis en œuvre par les souverains, se veut un **hommage unanime à la monarchie absolue de Louis XIV**. Tous les despotes éclairés, outre les deux déjà évoqués, Joseph II, empereur du Saint Empire romain germanique, Charles III, roi d'Espagne, Léopold II, grand-duc de Toscane, Gustave III, roi de Suède, réduisent le pouvoir de la noblesse et du clergé, multiplient les initiatives de l'État visant à moderniser leur pays, procèdent à une centralisation administrative ; ils sont les adversaires des corps intermédiaires, ignorent la séparation des pouvoirs, convaincus qu'ils sont que l'énergie d'un seul homme, instruit et éclairé, peut entraîner un royaume dans la voie du progrès. Tout au plus, ces monarques se font-ils assister par un seul ministre, dévoué, acquis aux réformes. Le despotisme éclairé apparaît comme une légitimation de la monarchie absolue, dont le fondement n'est plus à chercher dans la transcendance, mais dans **la réalisation de la Raison dans le champ politique, et dans la synthèse du Prince et du Philosophe**.

Il reste que le bilan concret du despotisme éclairé, dans les pays qui précisément subissaient les archaïsmes féodaux, est mince au regard des déclarations d'intention.

Quelques exemples :

I. La Russie

Dès son accession au trône, Catherine II a un programme de gouvernement. Elle convoque en 1787-88 des états généraux de tous ses sujets. Cette assemblée consultative l'informe sur son empire. Elle lui fait connaître son *Instruction pour la commission chargée de dresser le projet d'un nouveau code des lois*, en russe le *Nakaz*, devenu un des textes théoriques les plus célèbres du despotisme éclairé. Le *Nakaz* contient un programme complet de gouvernement. Il a été très vite traduit dans toutes les langues d'Europe. Catherine y déclare que le bonheur de ses sujets est sa préoccupation essentielle. Elle aborde les problèmes concrets de démographie, de mortalité infantile, de la condition des masses paysannes. Elle prétend elle aussi répandre les lumières de la Raison sur la Russie, favoriser la liberté de conscience et de croyance. Mais dans le *Nakaz* même, elle justifie l'autocratie, l'essence divine du pouvoir. Le *Nakaz*, déclaration d'intentions contradictoires, n'aboutit à aucun projet législatif mais contribue à la gloire de Catherine dans toute l'Europe. Dans les faits, l'impératrice entreprend une rationalisation de l'État, notamment dans la perception de l'impôt. Elle instaure l'usage du papier-monnaie, avec l'étalon-cuivre. Avec ce métal peu coûteux, la garantie du papier est aisée. La Banque est un incontestable succès économique. Le pouvoir central est renforcé, Catherine a conservé toutes les

mesures de Pierre le Grand. L'autocratie prétendument éclairée a en réalité aggravé la condition paysanne : le servage a été introduit par ukaze en Ukraine, en 1783. Les privilèges de la noblesse se sont accrus : emplois dans l'État bien rémunérés, facilités de crédit, institutions d'éducation pour la noblesse peu fortunée.

2. L'Espagne de Charles III

Charles III se donne pour modèle Louis XIV, et s'appuie sur une petite élite aristocratique éclairée. Il se heurte à d'immenses forces d'inertie, celles des paysans et du clergé. Il renforce l'autorité monarchique contre l'Église. Il expulse les Jésuites d'Espagne en 1767. Il encourage quelques expériences d'innovation agricole. Charles III et son entourage d'Ilustrados¹ sont assez proches des Physiocrates français². Le bilan de son règne est mince mais se présente comme une parenthèse positive dans un siècle de déclin.

3. Le Portugal du marquis de Pombal

Le Portugal est dans une situation très proche de l'Espagne au XVIII^e siècle. Le roi Joseph 1^{er} se décharge du soin de l'État sur le marquis de Pombal. Celui-ci s'impose vraiment avec la reconstruction de Lisbonne après le tremblement de terre de 1755, selon un plan rationnel. Il s'attaque aux deux puissances contribuant à la pauvreté : la grande noblesse et les Jésuites, expulsés en 1759. Il a pour modèle Colbert. Mais il s'intéresse peu au progrès technique dans l'agriculture et les manufactures qu'il a créées périclitent vite après sa disgrâce en 1777.

Conclusion

En ce qu'il se réfère à une transcendance, l'absolutisme nous apparaît en Europe comme une survivance d'un passé où le pouvoir politique reposait sur la Foi. En même temps, il établit les grands caractères de l'État centralisé et rationalisé dont les nations modernes vont s'inspirer.

➤ Prolongements

Les monarchies absolues sont fort rares au XXI^e siècle, on peut considérer que l'Arabie saoudite et certains émirats conservent ce modèle. Quant au despotisme éclairé, à mi-chemin entre l'utopie philosophique et l'opération de communication

1. En espagnol, partisan des Lumières.

2. Les Physiocrates du docteur Quesnay tirent leur nom de la « physiocratie » ou « gouvernement de la nature ». Ils souhaitent une modernisation de l'économie, demandent à l'État d'encourager les progrès techniques et de libérer les échanges.

en faveur de certains monarques, il ne connaît pas de pérennité après la Révolution française. L'examen de l'absolutisme français nous éclaire sur l'**histoire de notre centralisation** et sur nos sentiments complexes envers le pouvoir personnel, mélange d'admiration et d'exécration.

Textes sur l'absolutisme

1

Jean Bodin

Six livres sur la République*, livre II, chapitre IV « De la monarchie royale », 1576.

Le monarque royal est celui qui se rend aussi obéissant aux lois de la nature comme il désire les sujets être avec lui, laissant la liberté naturelle et la propriété des biens à chacun. J'ai ajouté ces derniers mots, par la différence du monarque seigneurial qui peut être juste et vertueux et gouverner équitablement, demeurant néanmoins seigneur des personnes et des biens (...) J'ai mis en notre définition que les sujets soient obéissants au monarque royal pour montrer qu'en lui seul gît la majesté souveraine et que le roi doit obéir aux lois de la nature, c'est-à-dire gouverner ses sujets et guider ses actions par justice naturelle, qui se voit et se fait connaître aussi claire et luisante que la splendeur du Soleil : c'est donc la vraie marque de la majesté royale quand le prince se rend aussi doux et ployable aux lois de la nature qu'il désire ses sujets lui être obéissants.

* Le terme de *république* s'entend ici comme gouvernement, *res publica*, « chose publique ».

2

Bossuet

La Politique tirée des propres paroles de l'Écriture Sainte, 1709.

Livre III « Où l'on commence à expliquer la nature et les propriétés de l'autorité royale. (...) »

Article II. L'autorité royale est sacrée.

Proposition I. Dieu établit les rois comme ses ministres et règne par eux sur les peuples.

Nous avons déjà vu que toute puissance vient de Dieu. Le prince, ajoute Saint Paul, est ministre de Dieu par le bien : si vous faites mal, tremblez car ce n'est pas en vain qu'il a le glaive, et il est ministre de Dieu, vengeur des mauvaises actions. Les princes agissent donc comme ministres de

Dieu et ses lieutenants sur la terre. C'est par eux qu'il exerce son empire (...)

Proposition II. La personne des rois est sacrée.

Il paraît de tout cela que la personne des rois est sacrée et qu'attenter sur eux est un sacrilège. Dieu les fait oindre par ses prophètes d'une onction sacrée comme fait oindre ses pontifes et ses autels. Mais même sans l'application extérieure de cette onction, ils sont sacrés par leur charge comme étant les représentants de la majesté divine, députés par sa providence comme l'exécution de ses desseins.

Proposition III. On doit obéir au prince par principe de religion et de conscience.

Saint Paul, après avoir dit que le prince est ministre de Dieu, conclut ainsi. Il est donc nécessaire que vous lui soyez soumis, non seulement par la crainte de sa colère mais encore par l'obligation de votre conscience. C'est pourquoi il le faut servir non à l'œil comme pour plaire aux hommes mais avec bonne volonté, avec crainte, avec respect et d'un cœur sincère comme Jésus Christ.

Livre IV « Suite des caractères de la royauté ».

Article I. L'autorité royale est absolue. Pour rendre ce terme odieux et insupportable, plusieurs affectent de confondre le gouvernement absolu et le gouvernement arbitraire, mais il n'y a rien de plus distingué (...) Proposition I. Le prince ne doit rendre compte à personne de ce qu'il ordonne. (...) Proposition II. Quand le prince a jugé, il n'y a point d'autre jugement. (...) Proposition III. Il n'y a point de force coactive contre le prince. (...) Proposition IV. Les rois ne sont pas pour cela affranchis des lois. (...)

Livre V. « quatrième et dernier caractère de l'autorité royale ».

Article I. Que l'autorité royale est soumise à la raison. Proposition I. Le gouvernement est un ouvrage de raison et d'intelligence.

Textes sur le despotisme éclairé

Louis XIV. Référence première de l'absolutisme éclairé

1

Voltaire

Le Siècle de Louis XIV, ch. X « Travaux et magnificence de Louis XIV », 1751.

Louis XIV, forcé de rester quelque temps en paix, continua, comme il avait commencé, à régler, à fortifier et embellir son royaume. Il fit voir qu'un roi absolu qui veut le bien vient à bout de tout sans peine. Il n'avait qu'à commander, et les succès dans l'administration étaient aussi rapides que l'avaient été ses conquêtes. C'était une chose véritablement admirable de voir les ports de mer, auparavant déserts, ruinés, maintenant entourés d'ouvrages qui faisaient leur ornement et leur défense, couverts de navires et de matelots, et contenant déjà près de soixante grands vaisseaux qu'il pouvait armer en guerre. De nouvelles colonies, protégées par son pavillon, partaient de tous côtés pour l'Amérique, pour les Indes orientales, pour les côtes de l'Afrique. Cependant en France, et sous ses yeux, des édifices immenses occupaient des milliers d'hommes avec tous les arts que l'architecture entraîne après elle ; et dans l'intérieur de sa cour et de sa capitale, des arts plus nobles et plus ingénieux donnaient à la France des plaisirs et une gloire dont les siècles précédents n'avaient pas eu même l'idée. Les lettres fleurissaient ; le bon goût et la raison pénétraient dans les écoles de la barbarie. Tous ces détails de la gloire et de la félicité de la nation trouveront leur véritable place dans cette histoire ; il ne s'agit ici que des affaires générales et militaires.

Frédéric II de Prusse : le souverain philosophe

2

Frédéric II

Roi de Prusse, l'Anti-Machiavel, 1739.

Celui qui montera sur le trône de Prusse en 1740, fera de son pays, petit et morcelé, l'une des cinq premières nations d'Europe, dotée d'une armée puissante, d'une administration rationnelle et efficace, commente ici Le Prince de Machiavel, chapitre par chapitre, et apporte de constantes objections.

** Commentaire du chapitre XV du Prince, « des choses par lesquelles les hommes et spécialement les princes, obtiennent blâme ou louange ».*

Machiavel avance qu'il n'est pas possible d'être tout à fait bon dans un monde aussi scélérat et aussi corrompu sans qu'on périsse. Et moi je dis que pour ne pas périr, il faut être bon et prudent, alors les scélérats vous craindront et vous respecteront. Les hommes et les rois, comme les autres, ne sont d'ordinaire ni tout à fait bons, ni tout à fait méchants mais et bons et méchants et médiocres s'accorderont tous à ménager un prince puissant, juste et habile. J'aimerais mieux faire la guerre à un tyran qu'à un bon roi, à un Louis XI qu'à un Louis XII, à un Domitien qu'à un Trajan, car le bon roi sera bien servi et les sujets d'un tyran se joindront à mes troupes. (...) Jamais roi bon et sage n'a été détrôné en Angleterre par de grandes armées ; et tous leurs mauvais rois ont succombé sous des compétiteurs qui n'avaient pas commencé la guerre avec quatre mille hommes de troupes réglées. Ne sois donc pas méchant avec les méchants mais sois vertueux et intrépide avec eux : tu rendras ton peuple vertueux comme toi, tes voisins voudront t'imiter et les méchants trembleront.

CM01 Absolutisme

